

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ TOULOUSE III

(Membre de l'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI-PYRENEES)

**DOCTORAT**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 612-7, L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu le code de la recherche, notamment son article L. 412-1 ;

Vu les pièces justificatives produites par M. LOIC CELLIER, né le 24 avril 1987 à ALES (030) en vue de son inscription en doctorat ;

Vu le procès-verbal du jury attestant que l'intéressé a soutenu le 29 septembre 2015 une thèse portant sur le sujet suivant : **EVITEMENT DE CONFLITS AERIENS PAR UNE REGULATION SUBLIMINALE EN VITESSE : MODELISATION ET RESOLUTION VIA LE CONTROLE OPTIMAL**

préparée au sein de l'école doctorale Ecole Doctorale Math., Info., Télécomm., devant un jury présidé par PIERRE MARECHAL, PROFESSEUR et composé de SONIA CAFIERI, PROFESSEUR, JEAN-BAPTISTE CAILLAU, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, EMILIO CARRIZOSA, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, DANIEL MASSART, MAITRE DE CONFERENCE UNIVERSITAIRE, FREDERIC MESSINE, MAITRE DE CONFERENCES ;

Vu la délibération du jury ;

Le diplôme de **DOCTORAT** en Mathématiques appliquées est délivré par l'Université Toulouse III

à **M. LOIC CELLIER**

au titre de l'année universitaire 2014-2015

et confère le **grade de docteur**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 29 mars 2016

*Le titulaire*



*Le Président*



*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*



Hélène BERNARD

N° **TOUL III 10889269**

/2016201409179